

PORTRAIT

Julien Robert : « Le principal enjeu pour l'agriculture est le renouvellement des générations »

A 31 ans, Julien Robert est maire de la commune meusienne de Mandres-en-Barrois sur laquelle il est également installé, depuis cinq ans au sein d'un GAEC, en polyculture élevage. Il cultive blé, orge, colza et avoine et élève 45 vaches blondes d'Aquitaine. Secrétaire général des Jeunes Agriculteurs Meuse, il a intégré le comité technique de la Safer Grand Est en 2012 avant d'en prendre la présidence en 2018 : « **J'ai envie de défendre mon métier et d'agir pour faire bouger les lignes. Il faut des terres pour être agriculteur, il est donc nécessaire de les rendre disponibles** » explique-t-il.

Si les terres sont particulièrement recherchées dans le sud et le centre du département, dans le nord, où l'élevage est prépondérant, les fermes trouvent plus difficilement repreneur. « **En Meuse, la priorité est l'installation y compris hors cadre familial. Le prix du foncier doit donc être accessible, d'où l'importance de la mission**

de régulation de la Safer. Il faut également proposer aux jeunes de les accompagner sur le plan économique, notamment à travers des solutions de portage foncier ».

D'ici 2026, un agriculteur français sur deux sera en âge de partir à la retraite. Le pays, qui compte 400 000 agriculteurs-exploitants, va donc faire face à court terme à l'enjeu du renouvellement des générations. « **La transmission des exploitations est un enjeu majeur pour le monde agricole. Nous devons également réfléchir au statut de l'actif agricole car il est impératif de maintenir notre production, notre tissu rural pour continuer à faire vivre nos campagnes** ».

Julien Robert
Président du comité
technique Meuse,
Safer Grand Est



LEXIQUE

RÉTROCESSION

Vente par la Safer, via un acte notarié, d'un bien agricole ou rural, acquis par voie amiable ou par préemption, à un candidat dont le projet a été soumis pour avis au comité technique départemental. Ce choix est validé par les commissaires du gouvernement Agriculture et Finances.

ACTUALITÉS



NOUVEAUTÉ : LA WEB APP SAFER GRAND EST !

safergrandest.com est une plateforme web qui compile l'ensemble de nos services et ressources en ligne.

En vous rendant sur cette application, vous aurez directement accès à tous

nos biens en vente et en location, au site Internet Safer Grand Est, à nos réseaux sociaux, à la plateforme la bonne parcelle ou encore à notre observatoire du foncier Vigifoncier.

Connectez-vous !



UN ESPACE DÉDIÉ POUR NOS OFFRES D'EMPLOI

Implantés sur les 10 départements du Grand Est, nous sommes à la recherche de nos futurs collaborateurs !

Consultez les annonces pour les postes à pourvoir au sein de notre équipe :

www.safer-grand-est.fr/nos-offres-demploi

FOCUS SUR LE DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Forêt privée de Mognéville, des aménagements fonciers pour optimiser la gestion des parcelles

La commune de Mognéville compte environ 1 200 ha de forêt, dont 550 ha de petite forêt privée. A l'occasion d'une succession, la Safer Lorraine y avait fait l'acquisition de 21 ha de parcelles forestières. Suite à deux appels à candidatures, 65 parcelles ont été attribuées à 20 acquéreurs riverains. Arnaud Apert, propriétaire sylviculteur, est l'un d'entre eux.

Déjà propriétaire de 50 ha de forêt, Arnaud Apert s'attelle depuis une vingtaine d'années à la structuration foncière de son domaine : « A Mognéville, les micro-propriétés forestières, essentiellement peuplées de chênes, sont complexes à gérer. La tempête de 1999 a montré la complexité d'en trouver les limites de propriété et les difficultés liées à leur exploitation. Depuis, je m'attache à créer un massif cohérent pour en favoriser sa gestion. J'ai porté ma candidature auprès de la Safer Grand Est sur des parcelles me permettant de faire des jonctions et de créer un ensemble forestier ». Grâce notamment aux garanties apportées sur la gestion durable de sa forêt, Arnaud Apert a pu acquérir près de 6 ha supplémentaires. « Le travail de nettoyage et de régénération des peuplements est un processus long. Il m'a fallu près de 20 ans pour exploiter les chablis, essentiellement en bois de chauffage. Mon objectif était de parvenir à un parcellaire regroupé et donc plus fonctionnel ».

En 2017, la Safer Grand Est s'est dotée d'un pôle forestier. Sa vocation est de favoriser une gestion durable des forêts lors de mutations foncières et de contribuer à l'amélioration de la mobilisation du bois. Bertrand Baur, conseiller forestier à la Safer, a accompagné cette opération d'envergure : « L'enjeu consiste à construire des unités de gestion en fonction des projets des candidats et de leur localisation. L'opération de Mognéville a nécessité de nombreux échanges avec les riverains. La Safer a par ailleurs mis en place une commission forestière consultative, pour intégrer la profession forestière dans ses démarches, qui se réunit en amont du comité technique départemental. Les différents acteurs forestiers formulent un avis sur les candidatures et apportent une réponse collective » explique-t-il. A ce sujet, Arnaud Apert souligne : « Cette commission permet d'avoir une vision globale qui répond à la logique sylvicole. En ce qui concerne l'accompagnement des conseillers Safer sur l'opération de Mognéville, j'ai pu apprécier leur écoute et leur professionnalisme qui ont permis un partenariat constructif ».



Arnaud Apert, propriétaire sylviculteur à Mognéville

CHIFFRES CLÉS 2020 DE LA MEUSE



6

COLLABORATEURS
dans le département



75

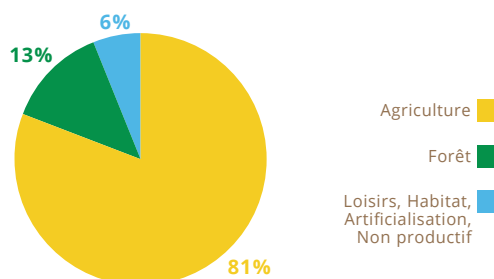
ACQUISITIONS
en 2020:

- ▶ Représentant **593** ha
- ▶ **303** candidatures étudiées
- ▶ **123** candidatures retenues

MARCHÉ FONCIER DE LA MEUSE

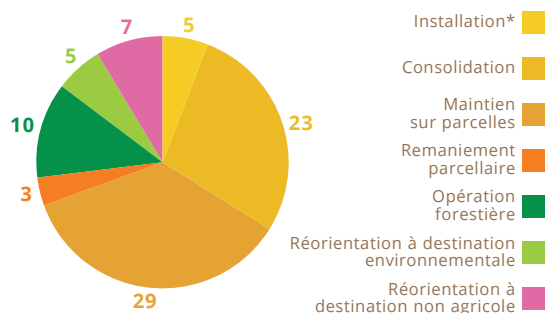
(RÉPARTITION EN SURFACE - HA)

1 794 projets notifiés
à la Safer en 2020, soit 4 723 ha



ORIENTATION DES 82 PROJETS

aboutis en 2020 pour 565 ha



* 5 projets soit 3 installations (64 ha rétrocedés et 61 ha en location)



SAFERGRANDEST.COM

labonneparcelle.safer.fr

SIÈGE SOCIAL

Maison des Agriculteurs
2, rue Léon Patoux - CS50001
51664 REIMS CEDEX
03 26 04 77 71
safer@safergrandest.fr

SERVICES FONCIERS DÉPARTEMENTAUX

ARDENNES/MARNE :
03 26 04 77 71
ardennes@safergrandest.fr
MARNE/SAFER :
03 26 04 77 71
marne@safergrandest.fr

AUBE :

03 25 73 42 89
aube@safergrandest.fr

HAUTE-MARNE :

03 25 35 03 38
haute-marne@safergrandest.fr

MEURTHE-ET-MOSELLE :

03 83 95 46 00
meurthe-et-moselle@safergrandest.fr

MEUSE :

03 29 79 30 44
meuse@safergrandest.fr

MOSELLE :

03 87 15 09 08
moselle@safergrandest.fr

BAS-RHIN :

03 88 62 52 90
bas-rhin@safergrandest.fr

HAUT-RHIN :

03 89 43 24 67
haut-rhin@safergrandest.fr

VOSGES :

03 29 29 14 44
vosges@safergrandest.fr